

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	72 (1943)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Aux institutrices du canton de Fribourg et d'ailleurs...

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Aux institutrices du canton de Fribourg et d'ailleurs...

MES DEMOISELLES,  
CHÈRES AMIES INSTITUTRICES,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochaine retraite qui sera prêchée dans l'accueillant Foyer de Montbarry par M. le chanoine Emmenegger, supérieur du Grand Séminaire de Fribourg.

*Ouverture* : Mercredi soir, 1<sup>er</sup> septembre, à 20 heures.

*Clôture* : Dimanche matin, 5 septembre, à 8 heures.

(Les institutrices qui n'auraient pas congé à cette époque sont autorisées par M. le Directeur de l'Instruction Publique à demander ce congé à MM. les Inspecteurs.)

*Prix de pension* : 20 fr. (6 coupons de repas par jour.)

*Inscriptions* : Dès maintenant et jusqu'au 28 août, on peut envoyer son inscription à :

Mme la Supérieure, Maison de retraite, *Montbarry*, (Gruyère).  
Tél. 35.01.

ou à :

M<sup>me</sup> Marie Schmoutz, institutrice, Romont.

*Bienvenue...*

aux anciennes participantes qui gardent un souvenir enthousiaste des précédentes retraites.

*Bienvenue...*

aux nouvelles qui, pour la première fois, feront halte avec nous avant de reprendre la Route...

## Cours normal suisse, Sion 1943

370 instituteurs et institutrices appartenant à 20 cantons différents se sont inscrits pour le 52<sup>e</sup> Cours normal suisse de travail manuel et d'école active, qui aura lieu cette année à Sion. Ce chiffre record montre combien est grand le désir de perfectionnement et d'évolution du corps enseignant suisse.

Malgré la rigueur des temps, malgré les complications qu'occasionnent des inscriptions aussi nombreuses, le comité de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, organisateur des cours, va résolument de l'avant, ne voulant pas freiner la diffusion si nécessaire, pédagogiquement et économiquement parlant, des travaux manuels et de l'école active dans les écoles suisses. La plupart des sections seront très fréquentées, particulièrement les cours techniques et d'école active au degré supérieur. Ce sera, par exemple, le cas du cours nouveau, qui traite de l'enseignement de la langue maternelle dans les classes supérieures de l'école primaire en Suisse allemande. Cela montre que le problème de la nouvelle orientation à donner aux classes de fin de scolarité obligatoire est étudié avec sérieux par le corps enseignant.